

COMMISES D'OFFICE

le quotidien de trois jeunes avocates du tribunal d'Evry

Dans l'urgence constante d'un tribunal de banlieue, la série « Commises d'office » retrace le quotidien de trois jeunes avocates commises d'offices qui défendent des clients qu'elles n'ont pas choisis. Plongées dans la machine judiciaire, elles font face au doute, mènent des combats perdus d'avance mais récoltent aussi de rares et précieuses victoires.

[LA BANDE ANNONCE](#)

Commises d'office : une série documentaire d'Olivia Barlier (8X7'30) – une coproduction : Melocoton films - Théo Laboulandine et Hélène Mitjavile – et France Télévisions Nouvelles Ecritures

LE SYNOPSIS

En acceptant la commission d'office, un avocat s'engage à défendre au pied levé un client qu'il n'a pas choisi, sans perspective financière, juste par devoir.

Les trois avocates, Déborah, Noémie et Marion enchaînent les affaires, défendent des erreurs humaines contre la rigueur judiciaire, encaissent souvent des déceptions et savourent parfois de petites victoires.

[VOIR LES 4 PREMIERS ÉPISODES](#)

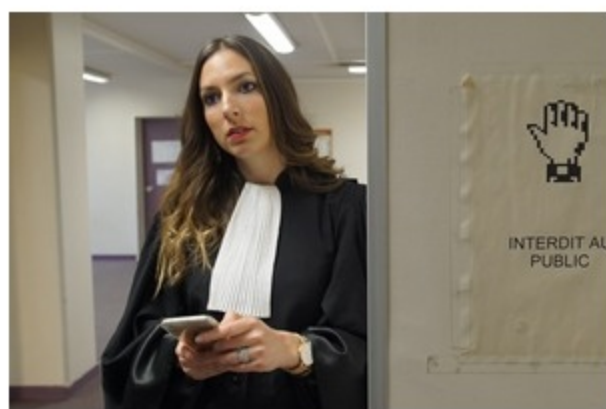
LES AVOCATES

Déborah est avocate depuis 5 ans. Rompue à la commission d'office pour des délits mineurs, elle se retrouve maintenant en charge d'une grosse affaire criminelle. Son client est accusé de faits très graves, si elle n'arrive pas à bien le défendre, il risque d'être renvoyé aux assises.

Noémie, associée de Déborah, est prise dans l'enchaînement ininterrompu d'affaires auxquelles elle doit répondre immédiatement, les unes après les autres, parfois sans avoir le temps de les préparer. Elle se confronte à des clients qui ne l'ont pas choisi, qui rechignent à accorder leur confiance à une inconnue.

Marion a prêté serment il y a peu et fait ses débuts dans la défense des mineurs. Ses clients sont des enfants, souvent victimes des adultes, dont elle doit porter la voix tout en décelant le vrai du faux.

[Plus d'infos dans le dossier de presse en pièce jointe.](#)



LA REALISATRICE, Olivia Barlier.

« ...Depuis toujours fascinée par le monde judiciaire, je me suis passionnée pour le rôle particulier des avocats commis d'office. Une question m'animait : comment défendre un inconnu qui ne nous a pas appelés ?

Après avoir rencontré ces jeunes femmes avocates, j'ai voulu m'immerger dans leur quotidien, vivre leur urgence, m'imprégner de leurs doutes et de la relation avec leurs clients. J'ai tourné seule, caméra à l'épaule pendant plusieurs mois. Mon approche de la narration s'est inspirée des codes de la fiction. Les prises de vue et le montage se sont focalisées sur le point de vue des personnages face à leurs faiblesses, leurs défis ou leur doutes ». **Olivia Barlier**

Suivre l'actualité d'IRL [Facebook](#) | [YouTube](#) | [Twitter](#)

A PROPOS DE MELOCOTON FILMS

Melocoton Films est une société de production axée sur les films d'auteurs et les documentaires, cofondées par Hélène Mitjavile et Théo Laboulandine. Issu d'études de sociologie et de communication, Théo Laboulandine a produit *She will fall in love with me*, un docu-fiction sur le vécu amoureux en Inde. Suivant cette volonté de créer des produits hybrides, au-delà d'une distinction simple entre documentaire et fiction, Melocoton s'attache à soutenir des films à la fois proches du réel et porteurs de narration.

QU'EST-CE QUE IRL ?

Proposée par francetv nouvelles écritures, IRL (pour In Real Life) est une nouvelle plateforme web de programmes courts, originaux et innovants qui racontent le monde avec un parti-pris affirmé. IRL est un laboratoire en ligne et entend ouvrir un nouveau champ d'expérimentation pour inventer de nouvelles formes d'écritures du réel. Résolument libre, cette plateforme s'affranchit des contraintes éditoriales pour mieux rénover les écritures. IRL s'autorise tout avec une volonté : raconter le monde sans filtres, s'y engager avec son regard et être vu par la nouvelle génération.

Agnès Desplas

communication France Télévisions

☎ 01 56 22 70 10

✉ agnes.desplas@francetv.fr